

AVIS DE CANDIDATURE

Loi de 1996 sur les élections municipales (art. 32)

AVIS est donné aux électrices municipaux de

la municipalité de Kincardine

Candidatures aux postes suivants dans la municipalité de Kincardine :

Conseil

Maire (1)

Maire adjoint (1)

Conseiller à titre général (3)

Conseiller – Quartier 1 (2)

Conseiller – Quartier 2 (1)

Conseiller – Quartier 3 (1)

Conseil scolaire

*Conseiller du Conseil scolaire du district de Bluewater (1),

*Conseiller du Conseil scolaire catholique du district de Bruce-Grey (1),

*Conseil scolaire Viamonde (1),

*Conseil scolaire catholique Providence (1)

Les candidatures peuvent être présentées en remplissant le formulaire prescrit et en le déposant au bureau du greffier. Les frais de cautionnement prescrits s'élèvent à 200 \$ pour le poste de maire et à 100 \$ pour tous les autres postes. Les frais de cautionnement sont payables en espèces, par chèque certifié ou par mandat-poste.

La candidature doit être signée par le candidat et peut être déposée en personne ou par un mandataire pendant les heures d'ouverture habituelles, du 1er mai 2026 au 20 août 2026, et le 21 août 2026 (journée des candidatures), de 9 h à 14 h.

Si le nombre de candidats certifiés est insuffisant pour pourvoir tous les postes disponibles, les candidatures seront rouvertes pour les postes vacants seulement le 26 août 2026, de 9 h à 14 h. Les candidatures supplémentaires, le cas échéant, pourront être déposées au bureau du greffier.

Les électeurs sont avisés que si le nombre de candidats certifiés est supérieur au nombre de postes à pourvoir, le vote se tiendra du 19 octobre 2026 jusqu'au jour de l'élection à 20 h.

Fait le 1er jour de mai, 2026

Jennifer Lawrie

Greffière municipal

*Veuillez contacter le greffier pour obtenir des renseignements sur la façon et l'endroit où soumettre les formulaires de candidature et les frais pour les postes d'administrateur scolaire.